

2002-2003

Un guide pour
vous aider dans
vos choix
d'orientation !



après le bac STL

**sciences et technologies
de laboratoire**

Demain se prépare aujourd'hui

Pour éviter des choix précipités, informez-vous dès maintenant sur les filières qui sont accessibles après votre bac et sur leurs débouchés.

À vous d'explorer les différents parcours et de choisir le plus cohérent.

i Quelques questions à vous poser :

- » Avez-vous une idée précise du métier que vous souhaitez exercer et des études qui y mènent ?
- » Combien de temps êtes-vous prêt à consacrer aux études ?
- » Votre baccalauréat et votre niveau dans les différentes matières vous préparent-ils bien aux études que vous visez ?
- » Votre connaissance du contenu des études est-elle suffisante ?
- » Êtes-vous bien informé des modalités d'admission et d'inscription dans les filières qui vous intéressent ?
- » Avez-vous évalué vos chances de réussite ?

Priorité aux BTS et DUT

Bac en poche, vous vous dirigerez majoritairement vers des formations de technicien supérieur (BTS et DUT) qui prolongent souvent la spécialité de votre bac STL.

→ **Après la spécialité physique de laboratoire et de procédés industriels**, vous préparerez le BTS techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire et le BTS traitement des matériaux.

Sans oublier le DUT mesures physiques et, éventuellement, le DUT métrologie contrôle qualité.

Les bacheliers STL ayant suivi l'option optique et physico-chimie, peuvent choisir le BTS génie optique. Et, avec l'option contrôle et régulation, le BTS contrôle industriel et régulation automatique (CIRA).

→ **La spécialité chimie de laboratoire et de procédés industriels** est bien adaptée au BTS chimiste, aux DUT chimie, génie chimique-génie des procédés (options procédés et bio-procédés), et éventuellement au DUT science et génie des matériaux. Vous pourrez choisir de vous spécialiser dans un domaine d'application, en préparant un des BTS suivants : peintures encres et adhésifs, métiers de l'eau ou encore plasturgie. Vous pourrez aussi être intéressé par le BTS contrôle industriel et régulation automatique (CIRA) ou par le BTS techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire.

→ **Après la spécialité biochimie et génie biologique**, vous pourrez préparer le BTS analyses biologiques, le BTS biochimiste, le BTS biotechnologie ou encore les BTSA industries agroalimentaires ou analyses agricoles biologiques et biotechnologies. Le DUT génie biologique est aussi une poursuite d'études adaptée. Il en va de même des BTS métiers de l'eau, diététique ou esthétique-cosmétique.

bac STL

Les licences professionnelles

Créées à la rentrée 2000, les licences professionnelles accueillent des titulaires d'un DUT, d'un BTS, d'un DEUG... Conçue en étroite liaison avec le monde professionnel, la formation – qui dure un an – comporte un stage de 12 à 16 semaines et un projet "tutoré".

Objectif clair : déboucher directement sur la vie active, avec un niveau de qualification à bac + 3. Même si certains pourront continuer leurs études pour préparer une MST ou un diplôme délivré en IUP... Les licences professionnelles couvrent des domaines variés comme le génie industriel, l'agroalimentaire, le génie chimique et le génie des matériaux...

BTS et DUT : une même vocation

→ Tous deux à vocation professionnelle, BTS et DUT forment des techniciens supérieurs recherchés par les entreprises. Cependant, les jeunes diplômés commencent souvent comme techniciens, avec des contrats à durée déterminée (CDD). L'expérience leur permet ensuite de se stabiliser et de progresser dans l'entreprise.

→ Les points communs entre les deux formations ne manquent pas : même durée d'études (2 ans), même enseignement professionnalisé. En DUT comme en BTS, la part accordée aux stages est importante. Mais chaque diplôme a ses spécificités.

→ Les BTS, plus nombreux, dispensent un enseignement dans des spécialités plus "pointues" que les DUT qui privilégient, eux, une approche générale et pluridisciplinaire. Les BTS se préparent en lycée (au sein des sections de technicien supérieur), les DUT à l'université (au sein des instituts universitaires de technologie). L'ambiance et les conditions de travail sont donc sensiblement différentes, les IUT privilégiant l'autonomie des étudiants.

→ Après ces deux formations, les poursuites d'études existent, mais n'ont pas de caractère automatique. Elles concernent cependant un tiers des diplômés d'un BTS et près des deux tiers des diplômés d'un DUT, avec des opportunités variables selon la spécialité du diplôme.

- Les techniciens supérieurs dans les spécialités de laboratoire peuvent suivre une formation complémentaire en un an. Objectif : se spécialiser ou élargir leurs compétences (en se formant au technico-commercial, par exemple). Il leur est possible aussi de rejoindre l'université pour préparer, en un an, une licence professionnelle (*voir l'encadré*), en deux ans, une maîtrise de sciences et techniques (MST), ou pour intégrer un institut universitaire professionnalisé (IUP). Ces formations universitaires concernent le génie chimique, l'ingénierie de la santé, la biotechnologie et bioindustrie, les procédés physico-chimiques... Les titulaires de DUT et, dans une moindre mesure, de BTS peuvent également se présenter aux concours d'admission des écoles d'ingénieurs.

Formations paramédicales

Les élèves motivés et qui ont un bon niveau dans les matières scientifiques peuvent se diriger vers les carrières paramédicales. La plupart des professions concernées ne peuvent s'exercer sans le diplôme d'État requis.

Attention, l'accès aux écoles paramédicales est très sélectif, et vous vous trouverez souvent en concurrence avec des bacheliers S et des étudiants ayant échoué en fin de première année de médecine ou de pharmacie. On le constate tout particulièrement aux concours d'admission dans les instituts de for-

mation d'infirmiers, de masseurs-kinésithérapeutes et d'ergothérapeutes. Il vous faudra une bonne dose de motivation pour bien préparer ces concours. À cet effet, des classes préparatoires se développent de plus en plus.

D'autres formations vous sont plus accessibles : celles de technicien de laboratoire d'analyses médicales, de pédicure-podologue, de manipulateur en électroradiologie médicale...

Attention : les inscriptions dans ces écoles spécialisées se prennent très tôt dans l'année de terminale. Informez-vous dès la rentrée.

Classes préparatoires et écoles d'ingénieurs

Les bacheliers STL peuvent entrer dans les quelques classes prépas qui leur sont réservées. Priorité aux bacheliers des spécialités physique et chimie, pour les prépas technologie et physique chimie (TPC). Certains choisissent les prépas technologie et sciences industrielles (TSI). Objectif :

intégrer une école d'ingénieurs en chimie.

Quelques écoles d'ingénieurs accessibles directement après le bac recrutent des bacheliers STL. Se reporter au guide des écoles d'ingénieurs de l'ONISEP (en consultation dans les CIO).

Bienvenue sur le site
des métiers et des formations

www.onisep.fr

Université : évaluez vos chances

Seule adaptée au bac STL, la mention sciences et technologies pour l'ingénieur (STPI) du DEUG sciences et technologies exige un très bon niveau en mathématiques, en physique et en chimie. Cette mention du DEUG peut être assortie de deux options : génie des systèmes et génie des procédés. Cette dernière vous intéresse plus particulièrement. Elle associe des enseignements scientifiques théoriques importants à un enseignement technologique (chimie organique et inor-

ganique, chimie-physique, biochimie, génie des procédés et selon les universités : biotechnologies, génie des matériaux...).

Après le DEUG, possibilité de continuer un second cycle en sciences de la production industrielle ou génie des procédés, orienté selon les universités, vers le génie chimique, la biotechnologie, les matériaux ou l'énergie. À noter, le choix d'une formation en institut universitaire professionnalisé des secteurs de la chimie, se fait en fin de 1^{re} année de DEUG.

Pour vous aider dans vos choix

► **Rencontrez le conseiller d'orientation-psychologue, soit au centre d'information et d'orientation (CIO), soit lors de sa permanence au lycée.**

► **Faites le point avec votre professeur principal.**

► **Rendez-vous dans les salons sur les études et les métiers et aux journées "portes ouvertes" organisées par les établissements.**

► **Complétez votre information grâce aux nombreuses productions de l'ONISEP, disponibles au CIO le plus proche de chez**

vous. Vous pouvez aussi les consulter au CDI de votre lycée.

Le guide régional «Après le bac» est distribué à tous les élèves de terminale des lycées publics et privés sous contrat. Vous y trouverez toutes les formations post-bac de votre académie, leurs conditions d'admission et d'inscription, les informations sur les bourses, le logement...

Le dossier «Après le bac», présente un panorama général des études supérieures et des débouchés (nouvelle édition en janvier 2003).

Infosup informe sur les filières d'études et leurs débouchés, les revues Avenir, les Cahiers de l'ONISEP, sur les secteurs professionnels et les métiers. Il en existe dans les domaines suivants : biologie, chimie, matériaux, paramédical... À signaler dans la nouvelle collection Parcours : Les métiers de la santé, des biotechnologies.

► **Pensez aussi à vous connecter sur l'internet. Vous y trouverez plus de 400 fiches métiers et toutes les formations dispensées sur l'ensemble de la France.**
www.onisep.fr

L'université : points de repère

Choisir l'université, c'est s'engager au moins pour 3 ou 5 ans d'études organisées en 2 cursus s'articulant autour de la licence.

Les universités s'inscrivent progressivement dans ce schéma européen d'organisation des études avec trois niveaux de sortie : la licence, le master et le doctorat.

Il est à noter que les deux systèmes (le cursus en 3 cycles et le nouveau cursus prélicence et postlicence) cohabitent déjà dans certaines universités depuis la rentrée 2002.

→ **Le 1^{er} cursus, le cursus prélicence, comprend les trois premières années d'études et correspond à un niveau de qualification approprié pour l'insertion sur le marché du travail. Il conduit à la licence, avec un diplôme intermédiaire à bac + 2 : le diplôme d'études universitaires générales (DEUG).**

→ **Le 2^e cursus, cursus postlicence, conduit soit à la recherche, soit à une spécialisation de haut niveau.**

En DEUG : un semestre d'orientation

L'année universitaire est organisée en semestres. Appelé semestre d'orientation, le premier semestre de la première année de DEUG est composé de trois unités d'enseignements :

- une unité d'"enseignements fondamentaux" correspondant au DEUG ou à la mention du DEUG choisi ;
 - une unité de "découverte" d'autres disciplines permettant une réorientation éventuelle en fin de semestre ;
 - une unité de "méthodologie du travail universitaire" avec pour objectif d'aider les étudiants à acquérir les méthodes de travail et les savoir-faire nécessaires pour réussir les études à l'université.
- A la fin de ce premier semestre, vous pourrez demander à vous diriger vers un autre DEUG ou une autre mention de DEUG en fonction des disciplines que vous aurez abordées dans votre unité de "découverte". Quelques possibilités de réorientation vers un DUT ou un BTS vous seront offertes.

Document diffusé gratuitement dans les lycées. Diffusion complémentaire, participation aux frais : 1,5 €

Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche ● ONISEP, Office national d'information sur les enseignements et les professions, BP 86 Lognes, 77423 Marne-la-Vallée Cedex 2 ● **Directeur de la publication** : J. Chapuisat ● **Rédactrice en chef** : A. Girod ● **Rédactrice en chef adjointe** : A. Ghys ● **Rédacteurs** : Paola Crous-Tsanaclis ● **Directeur artistique** : P. Lecoq ● **Documentation** : M. Forestié, V. Forestiez, V. Barteau ● **Relecture** : G. Mollard ● **Fabrication** : M.C. Jugeau ● **Conception graphique** : E. Delzescaux ● **Couverture** : P. Lecoq ● **PAO** : S. Fortin ● **Diffusion** : S. Plantecoste ● **Publicité** : Régie exclusive de publicité : Mistral Médias - Paris - Tél. : 01 40 02 99 00 ● **Code de diffusion** : 900108 ● **ISSN** : 0767-61900 ● **Code Autodoc ONISEP** : A04-03 ● **Plan de classement** : ENS 7210 20 ● **Copyright** : novembre 2002 ● **Photogravure** : A'graph (France) ● **Imprimé par** : La Galiotte Prenant (France) ● **Dépôt légal** : novembre 2002 ● **Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'ONISEP.**

ISBN 2-273-00108-8



9 782273 001083